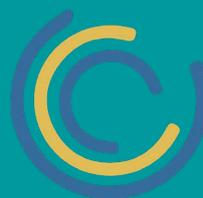


L'INITIATIVE RESPONSABLE DU MOIS D'AOÛT !



Ce mois-ci, nous souhaitons mettre en avant le **Groupe Altarea Cogedim**, qui a intégré l'indice Gaïa pour la première fois lors de la campagne 2017. Il affiche un niveau de maturité ESG avancé et homogène, obtenant la note de 79/100 sur la campagne Gaïa 2018.

Le Groupe obtient de bons résultats en matière de **gouvernance (73/100)**. Bien qu'il dispose d'une marge de progression concernant la gestion de l'éthique des affaires (par exemple, au sujet de la transparence de ses pratiques de lobbying), il déploie des efforts importants en matière de compliance. En effet, sa politique de lutte contre la corruption est formalisée dans sa **Charte Ethique**. Elle fait également l'objet de formations dédiées et est complétée par l'existence d'un système d'alerte avec référent idéologique.

Sur le plan social, Altarea Cogedim affiche un niveau de performance élevé. La croissance du Groupe engendre un besoin important en capital humain (406 recrutements de collaborateurs permanents en 2017) et a conduit le Groupe à renforcer sa **politique d'attraction – rétention des talents**. Ainsi, en 2017, la quasi-totalité des collaborateurs a bénéficié d'un entretien individuel annuel d'évaluation (98%), ainsi que de formations (en moyenne 16 heures par salarié).

Le Groupe donne des garanties solides concernant sa **gestion des risques environnementaux (93/100)**. Il fait preuve de transparence en publiant le détail de sa consommation énergétique et s'est engagé à **réduire de 70% les émissions de GES de son patrimoine** entre 2010 et 2020. Enfin, le Groupe porte une attention particulière à ses parties prenantes et intègre des critères sociaux et environnementaux dans sa **politique de sous-traitance**. Des objectifs élevés sont ainsi appliqués aux sous-traitants (par exemple un taux de valorisation des déchets supérieurs à 70% sur les chantiers), et ceux-ci sont régulièrement audités.

Ce document a un caractère informatif et non contractuel, il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des FCP. Ces informations ne doivent être utilisées qu'en conjonction avec un avis professionnel. A cette fin, votre gérant Talence Gestion reste à votre disposition. Les informations contenues dans ce document (notamment les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées) vous sont communiquées à titre purement indicatif sur la base de sources dignes de foi à la date d'établissement du document, et peuvent être mises à jour à tout moment sans préavis et ne constituent en aucun cas un conseil juridique ou fiscal. Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passés ne sont pas des indicateurs fiables des performances, classements, prix, notations, statistiques et données futurs. Talence Gestion décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales. Tout investisseur potentiel doit se rapprocher de son prestataire ou gérant afin de se forger sa propre opinion sur les risques inhérents aux fonds présentés et sur leur adéquation avec sa situation personnelle. Tout investissement doit se faire après avoir pris connaissance des risques et frais présentés dans le DICI/prospectus du fonds en vigueur, disponible sur le site internet de la société de gestion. Les fonds Talence Gestion présentés dans ce document sont de droit français, ils relèvent de la directive 2009/65/CE (dite UCITS IV) et sont autorisés à la commercialisation en France, et ne sont pas ouverts à la souscription pour les US Persons ne bénéficiant pas de garantie et le capital investi peut ne pas être intégralement restitué.